

maison. Par bonheur, le Père Ridel l'avait quittée quelques jours auparavant.

Décus, les valets saisissent sept membres de cette famille, les garottent et les emmènent au prétoire. Les prisonniers disaient tout haut leurs prières et, comme le chemin de leur calvaire était long, ils récitèrent le catéchisme en deux chœurs. Aucun ne fléchit sous les tortures et tous furent mis à mort. Les biens de la famille furent confisqués.

La mère, qui avait voulu rejoindre son mari et ses fils, mais qu'on avait repoussée, se trouva jetée sur les grands chemins avec la charge de huit enfants. A Marie, âgée de 18 ans, elle confia un petit frère et maria deux de ses filles à de fervents chrétiens. Peu après, elles furent jetées dans les prisons.

“ Ma sœur Thérèse, raconte encore la bonne vieille en gémissant, était la plus belle, la plus intelligente de nous toutes. Sa chevelure était magnifique. Ses géôliers voulurent la forcer à se choisir un mari parmi eux. Mais les menaces la trouvaient intrépide et elle se riait des promesses. On la suspendit par les cheveux sous un pont : “ J'appartiens à Dieu et à nul autre ! ” leur criait-elle. On lui brisa les jambes, on la tortura de toute façon avant de lui donner le coup de grâce. ”

(A suivre).